



Ecole de la 2ème Chance: Apprendre par le travail dans le monde du travail

Ils ont moins de 25 ans et déjà un parcours semés de désillusions.

Exclus très tôt du système scolaire, sans diplômes, ils ont décidé de se prendre en main.

L'école nivernaise de la deuxième chance, installée à Cosne sur Loire, est là pour les accompagner.

De l'humanité, oui. Du sentimentalisme, non. Dans les locaux de la rue St-Agnan, les jeunes sont guidés, accompagnés pour leur permettre de développer leur capacité d'accès à la qualification et à l'emploi : « Bien sûr, les jeunes ont des parcours difficiles, mais la solution, c'est eux qui doivent la trouver et nous sommes là pour les guider », et de rappeler la maxime de Sénèque : « Ce n'est pas parce que les choses sont compliquées que nous n'osons pas c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont compliquées ». Le discours est tenu à l'unisson par le Directeur et l'ensemble

des collaborateurs de l'école. Ici, les jeunes sont volontaires. Ils viennent de toute la Nièvre, via les Missions Locales du département. Dès leur entrée dans l'école, les stagiaires signent un contrat d'engagement qu'ils savent être une clé pour un autre avenir, pour leur avenir. A partir de cet acte volontariste s'engage le temps de l'action et de la réalisation d'un cursus spécifique, un programme de formation pragmatique scindé en trois phases distinctes :

1- Acquisition des pré-requis, resocialisation: Acquisition des savoirs de base : français,

maths, informatique, éducation civique, droit du travail, environnement de l'entreprise, gestion de budget,...

Inscription dans des actions favorisant le développement personnel, la reprise de confiance en soi, l'appropriation de ses qualités, l'émergence de sa valeur propre en tant qu'acteur de sa vie et de la société : sport, activités culturelles, démarches citoyennes, découvertes des acteurs de notre société, ...

Définition, confirmation et validation d'un projet professionnel par la réalisation de stages (Séquences Educatives en Milieu Professionnel), évalués et sanctionnés par et avec les entreprises partenaires de l'e2c Nièvre-Bourgogne.

2- Parcours de formation qualifiant en alternance: Le plan de formation professionnelle ayant été validé par le jeune, l'entreprise et l'équipe pédagogique, vient le temps de l'acquisition des compétences professionnelles en alternance entre le centre de formation (CFA, AFPA, ...) et l'entreprise. Durant cette phase, le Formateur-référent du jeune l'accompagne pour lui faciliter l'apprentissage des savoirs et des compétences

professionnelles, et l'aider à résoudre les écueils pouvant apparaître et nuire à sa progression personnelle.

3- Intégration sociale et professionnelle en emploi: suite à la signature d'un contrat de travail, un accompagnement, en lien avec le Tuteur de l'entreprise, est systématisé et opéré par le Formateur-référent du nouveau salarié pour une durée prenant en compte les freins qui pourraient entraver sa qualité de production et sa bonne intégration dans l'entreprise (logement, déplacement, ...).

Pré-requis et remise en confiance

Dès l'engagement dans l'école, les stagiaires sont placés dans une démarche active, pragmatique de production et de développement d'acquis professionnels.

L'investissement demandé au jeune est total : recherche de stages (Séquences Educatives en Milieu Professionnel), acquisition du socle de savoirs de base, travail de production personnelle lié à un projet d'engagement citoyen, mais aussi travail sur le comportement, les